



ARRETE N° 71/2024/AT

## ARRETE DU MAIRE

Le Maire de déléguée de Livarot, commune historique de LIVAROT-PAYS D'AUGE,

VU la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2211-1, L2212-2, L 2213-1 et L2213-4,

VU le Code de la Route et notamment son article R 411-8,

VU le Code de la voirie routière,

VU l'article 610-5 du code pénal,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 Novembre 1967, modifié par les arrêtés des 17 octobre 1968, 23 juillet 1970, 8 mars 1971, 20 mai 1971, 27 mars 1973, 10.15.25 et 26 juillet 1974 et 6 juin 1977,

VU les arrêtés subséquents portant la modification ou la révision des parties 1 à 8 livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,

VU la demande de Monsieur NEVEU Jacques représentant de l'association A.V.E.C.

**CONSIDERANT L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE VISITE DE L'ASSOCIATION A.V.E.C. A LA FROMAGERIE GRAINDORGE A LIVAROT.**

**CONSIDERANT QU'IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS DANS LE CADRE DE CETTE MANIFESTATION ET D'EN ASSURER LE BON DEROULEMENT.**

## **ARRETE**

**ARTTICLE 1 :** Dans le cadre d'une journée « visite » le stationnement sera interdit sur le parking du Centre Culturel au 36 rue Général Leclerc à Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge le **Vendredi 31 mai 2024 de 08h à 13h00.**

**ARTICLE 2 :** Une vingtaine de véhicules de l'association A.V.E.C. sont autorisés à stationner sur le parking du centre culturel le vendredi 31 mai de 08h00 à 13h00.

**ARTICLE 2 :** Des barrières seront installées par les agents des services techniques de Livarot-Pays d'Auge pour matérialiser la zone de stationnement.

**ARTICLE 2 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LIVAROT,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de LIVAROT,

Fait à LIVAROT, le 14 Mai 2024  
Le Maire Déléguée,  
Vanessa Bonhomme



